

**Intervenant**

Elodie Le Barbier  
Cafoc de Nantes

**Dates et lieu**

22, 23, 24 juin à  
Caen  
8, 9, 10 décembre  
à Rouen

**Durée**

3j  
21 h

**Effectif**

12  
personnes  
maximum

**Coût**

Prise en charge  
dans le cadre du  
**Pacte Régional  
d'Investissement  
dans les  
Compétences  
(PRIC)**

L'individualisation du rapport à la formation est un axe majeur de l'évolution des pratiques, invitant les organismes de formation à proposer des modalités plus adaptées aux adultes, prenant en compte leurs spécificités, leurs projets, leurs acquis, leurs stratégies d'apprentissage, leurs contraintes. Elle suppose un outillage spécifique, afin qu'elle soit maîtrisée, en distinguant nettement l'individualisation des parcours de formation et l'individualisation des situations d'apprentissage.

**Pré-requis**

Questionnaire préalable à la formation, à compléter 10 jours avant la formation

La participation au module « 3.1 Modulariser un dispositif de formation pour individualiser les parcours de formation », avant la réalisation de ce module serait un plus.

Formation à distance (dans le cas de conditions sanitaires) : Les participants devront être dotés d'un ordinateur avec accès Internet, webcam et idéalement casque-micro.

*Nota : La formation est en présentiel. Dans le cas de conditions sanitaires le requérant, il peut être possible qu'elle bascule à distance dans les mêmes conditions de calendrier et de contenus.*

**Publics visés**

Formateurs-trices, responsables pédagogiques

**Objectifs pédagogiques**

- Mettre en œuvre une méthodologie pour élaborer des **parcours de formation individualisés**
- Identifier les différentes **fonctions à prendre en charge** dans l'élaboration et la réalisation d'un parcours individualisé, ainsi que l'instrumentation associée
- **Individualiser les apprentissages**

**Compétences visées**

- Différencier l'individualisation des parcours et l'individualisation des apprentissages
- Identifier les acteurs et leurs rôles
- Appliquer une méthodologie pour élaborer des parcours de formation individualisé
- Concevoir et mettre en œuvre des parcours individuels
- Mettre en œuvre des pratiques pour individualiser les parcours et individualiser les apprentissages.



## Contenus

- Séquence n° 0 : Le recueil des attentes et besoins des participants (en amont de la formation)
- Séquence n° 1 : La constitution du groupe en formation et introduction la thématique
- Séquence n° 2 : Le concept d'individualisation
- Séquence n° 3 : La construction d'un parcours de formation individualisé, le processus général d'individualisation
- Séquence n° 4 : Le positionnement et la contractualisation ou comment prendre en compte les acquis et contractualiser le parcours de formation
- Séquence n° 5 : La régulation du parcours / L'accompagnement des apprentissages
- Séquence n° 6 : L'individualisation des apprentissages et la diversification des situations d'apprentissage au sein d'un groupe hétérogène (pédagogie différenciée)
- Séquence n° 7 : L'identification d'axes de travail et bilan du module

## Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques seront diversifiées pour permettre de rythmer l'animation. Les techniques pédagogiques reposeront sur des méthodes actives (mises en situation, travaux de production en atelier, études de cas, travaux en appui des projets des participants), sur des jeux ou des approches dites ludo-éducatives, des moyens numériques.

En complément de ce module en présentiel, il sera mis à disposition des participants des supports pédagogiques en e-learning, structuré à partir des différentes séquences du module.

## Modalités d'évaluation

Les travaux proposés, les études de cas traitées en cours de formation, constitueront des temps forts d'évaluation formative, permettant d'identifier les points forts et les difficultés de chaque participant et des temps de vérification de l'atteinte des objectifs et des obstacles éventuellement persistants.

En fin de module, lors d'échanges en grand groupe sur le déroulement des 3 journées, seront précisés pour chacun les perspectives de transfert en situation de travail.

Un lien fourni par le Carif-Oref permet de mesurer, à chaud, la satisfaction des participants.

## Modalités et délais d'accès

La formation sera confirmée lorsqu'elle sera complète et les participants seront informés au plus tard 10 jours avant la date de démarrage

## Accessibilité

Nous remercions les personnes qui auraient des besoins spécifiques de nous le signaler dès leur inscription en ligne.